


1134, rue du Centenaire
Saint-Agapt G0S 1Z0
Téléphone : 418 888-3961
Courriel :

beaurivage@cssdn.gouv.qc.ca

Site internet : <https://web.cssdn.gouv.qc.ca/ecoles/ecole-beaurivage>

 <https://www.facebook.com/esbeaurivage>

DATES IMPORTANTES

4 septembre 2023
Fête du travail

6 septembre 2023
Assemblée générale des parents à 19 h à l'auditorium

6 et 7 septembre 2023
Foire parascolaire

12 au 15 septembre 2023
Photo scolaire



Chers parents,

La première semaine de l'année scolaire 2023-2024 tire à sa fin et nous souhaitons que votre enfant vit une belle rentrée à l'école Beaurivage. Voici quelques informations importantes à vous transmettre.

CELLULAIRE EN CLASSE

Comme il a été annoncé en début de semaine, le cellulaire en classe sera strictement interdit pour l'année scolaire 2023-2024. Tous les enseignants ont informés les élèves de cette nouvelle consigne. Si un élève se fait confisquer son cellulaire en classe, il pourra le récupérer à 16 h 30 au secrétariat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des parents aura lieu le mercredi 6 septembre à 19 h à l'auditorium. Une invitation a déjà été envoyée plus tôt cette semaine.

HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE POUR LE SECONDAIRE

Nous portons votre attention sur l'heure d'arrivée à l'école pour les élèves du secondaire. Comme le début des cours est à 9 h 15, dorénavant, **les portes à l'avant ouvriront seulement à partir de 8 h**. Merci d'en prendre note et d'informer vos enfants.

SPORT INTERSCOLAIRE

Les inscriptions pour le sport interscolaire (Guépards) auront lieu du 30 août au 6 septembre. Les informations et le formulaire d'inscription vous ont été envoyés par courriel cette semaine. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre technicien en loisirs responsable des sports Marc-Antoine Drouin à l'adresse suivante : marc-antoine.drouin@cssdn.gouv.qc.ca

PHOTOS SCOLAIRES

Les photos scolaires pour les élèves du primaire et du secondaire 1 à 4 auront lieu les 12 et 13 septembre. Les photos de finissants (sec. 5) auront lieu les 14 et 15 septembre. L'horaire des groupes vous sera envoyé dans la semaine du 5 septembre 2023.

FOIRE PARASCOLAIRE SECONDAIRE

La foire parascolaire aura lieu les 6 et 7 septembre sur l'heure du midi dans le hall d'entrée de l'école. Lors de ces 2 journées, plusieurs activités parascolaires seront offertes à vos enfants. Ils pourront prendre de l'information auprès des enseignants responsables et s'inscrire à l'activité de leur choix. Des activités sportives, culturelles et artistiques seront offertes.

TRAVAUX DANS LES GYMNASES

Cet été, à l'école, il y a eu plusieurs travaux majeurs dont la réfection des planchers du grand gymnase. À l'heure actuelle, les 2 grands gymnases ne sont pas encore accessibles pour les cours d'éducation physique. Le tout devrait être terminé dans les prochaines semaines. D'ici là, les élèves pourront profiter de différents espaces tels que, la salle de musculation, la palestra, l'auditorium ou même l'extérieur.

UNIFORME SCOLAIRE

Nous vous rappelons que l'uniforme scolaire et **le costume d'éducation physique sont obligatoire à l'école Beaurivage**. Si ce n'est déjà fait, vous devez en faire la commande directement sur le site web de notre fournisseur.

<https://racinecarree.com/>

ABSENCES DES ÉLÈVES

Nous vous rappelons l'importance de nous informer de l'absence de votre enfant. Vous pouvez le faire à partir du Mozaïk portail ou par téléphone au 418 888-3961 poste 26070.

RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE DANS L'AGENDA

Nous vous invitons à prendre connaissance des règlements de l'école dans l'agenda des élèves aux pages 5-6-7 et le signer.

CHROMEBOOK ET CADENAS

L'utilisation du sac d'école n'est pas permis en classe afin de transporter le chromebook. L'achat d'une housse protectrice est *suggéré* afin d'éviter les bris. De plus, **nous vous informons que le cadenas fermé est obligatoire sur tous les casiers d'élèves**.

BOISSONS ÉNERGISANTES

Soucieux de la bonne alimentation de nos élèves, nous aimerions que vous portiez une attention particulière à la consommation des boissons énergisantes auprès des élèves. Ces boissons sont interdites à l'intérieur de l'école même si l'achat est possible auprès du Marché Tradition devant l'école. Nous vous joignons une feuille descriptive sur ces boissons.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2023-2024.



Isabelle Proulx
Directrice



Justine Pelletier
Directrice adjointe



Claudie Brisson
Directrice adjointe